



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Allocation de garantie de ressources

Question écrite n° 36460

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir demande à M le ministre des affaires sociales et de l'emploi pour quelles raisons l'allocation minimale de garantie de ressources n'a augmenté que de 1,5 p 100 au 1er janvier 1988 alors que les preretraites servies par le FNE, les pensions de vieillesse de la sécurité sociale et les indemnités journalières pour maladie ont, elles, augmenté de 2,6 p 100.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36460

Rubrique : Preretraites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 633